# VILLE DE BRUXELLES

**Urbanisme** 

Architecture



## STAD BRUSSEL Stedenbouw Bouwkunst

### COMMISSION MOTO - REUNION DU MERCREDI 20 OCTOBRE 2010

#### Personnes présentes :

Organisme	Nom	Coordonnées
Ville de Bruxelles	Anne Collard	Tél: 02/279.45.11
Cab de la Mobilité		Mail: anne.collard@brucity.be
Ville de Bruxelles	Géraldine Hubrecht	Tél: 02/279.31.84
Urbanisme-Architecture		Mail: geraldine.hubrecht@brucity.be
Ville de Bruxelles	Anne-Marie Van Den Houte	Tél: 02/279.60.54
Travaux de Voirie		Mail: anne-marie.vandenhoute@brucity.be
Fedemot	Michel Driesmans	Tél: 0475/704.504
		Mail: michel.driesmans@base.be
Zone de police Bruxelles-Ixelles	Christian Wouters	Tél: 02/279.83.31
(escadron motocycliste)		Mail: polbru_tra_m_dir@skynet.be

#### Personnes excusés :

Ville de Bruxelles	Christian Ceux	Tél: 02/279.45.10
Echevin de la Mobilité		Mail: Cabinet.Ch.Ceux@brucity.be
Ville de Bruxelles	Patrick Pallant	Tél: 02/279.33.76
Urbanisme		Mail: patrick.pallant@brucity.be
	Marleen Renoy	Tél: 0477/75.61.97
		Mail: roger.renoy@skynet.be
IBSR	Benoît Dupriez	Tél: 02/244.15.07
		Mail: benoit.dupriez@ibsr.be
CapMoto	Pierre-Yves Mercier	Mail: capmoto@scarlet.be

#### Remarque préalable

Les membres de la Commission « moto » représentant le secteur associatif sont dorénavant les suivants :

- o Mr Driesmans pour Fedemot
- o Mr Mercier pour Capmoto
- o Mr Matthys pour le MCC

#### Approbation du pv de la réunion du 09.06.2010

Le pv est approuvé.

#### Stationnement moto dans le centre-ville

L'avis officiel de la zone de police sur les propositions de la Ville relatives aux nouvelles aires de stationnement moto dans le centre ville, parviendra prochainement à la cellule Mobilité, qui sur cette base, rédigera un rapport au collège, pour approbation.

Les principales remarques sont les suivantes :

- <u>Rue Fossé-aux-Loups</u>: vu les besoins d'aires de livraisons et en vu la future mise en piétonnier de la rue Léopold, la police est favorable à l'établissement d'une zone de stationnement moto, mais uniquement pour remplacer, non pas 2, mais 1 seule place de stationnement « voiture ». Par ailleurs, sera apprécié avec Cambio l'opportunité de maintenir ou non leur emplacement rue Fossé-aux-loups.

- <u>Place Sainte-Catherine</u>: vérifier si l'emplacement proposé n'entre pas dans le périmètre du CdQ « Les Quais » et ne peut être empêché d'être exécuté à court terme à cause des travaux de rénovation de l'église.
- <u>Place St Géry</u>: l'option de la rue Van Artevelde (à l'angle de la rue Pletinckx) est retenue.
- <u>Place St Jean</u>: l'option de la rue St Jean est retenue.
- La police précise qu'il est nécessaire de rédiger un règlement complémentaire de police.

<u>Décisions</u>: Mr Wouters vérifie où en est l'avis officiel de la police pour le communiquer à la cellule Mobilité. La cellule Mobilité vérifie les éléments ci-dessus et rédige le rapport au collège.

#### Marquages anti-dérapant

Comme discuté lors de précédentes réunions de la commission moto, la Région rédige actuellement un cahier des charges reprenant notamment un volet sur les marquages anti-dérapant. Il serait intéressant de se procurer ce document et d'inviter un représentant du CRR pour présenter cet aspect. Par ailleurs, la Ville peut déjà avancer sur cet aspect en systématisant le recours aux marquages anti-dérapant partout, dans l'intérêt du motard, du cyclomotoriste, du cycliste, du piéton.

#### **Décisions**:

- La cellule « Mobilité » prépare un rapport au collège visant à approuver le principe de recourir systématiquement à des revêtements anti-dérapant pour marquer les voiries communales.
- La cellule « Mobilité » prend contact avec la Région pour obtenir tout élément technique utile (projet de cahier de charge, ...) et invite, le cas échéant lors de la prochaine commission « moto », des experts du CRR.
- o Lorsque le collège de la Ville de Bruxelles sera amené à prendre position sur des projets de réaménagements de la STIB/Région de Bruxelles-Capitale, la question du revêtement anti-dérapant sera systématiquement intégrée.

#### **Divers**

#### **GSM** au volant

L'utilisation des gsm au volant par les automobilistes est une cause de danger pour les deux-roues, malgré les nombreux contrôles effectués par la police. La Fedemot et le Gracq ont déjà mis en place des actions de sensibilisation, notamment en distribuant des flyers évocateurs.

La Ville pourrait également mettre en place des actions de sensibilisation, notamment lors de la balade annuelle organisée en mai-juin pour les travailleurs motards de la Ville. Il serait opportun de réfléchir à une nouvelle formule, peut-être en élargissant les invitations (notamment aux entreprises) et/ou en proposant des thèmes spécifiques.

<u>Décisions</u>: L'organisation de la prochaine balade moto sera discutée lors de la prochaine réunion, d'ici là, chacun y réfléchit et soumet ses idées à la cellule Mobilité.

#### Taxi-scooter

Pour information, le Cabinet de l'Echevin Ceux a reçu une information de la part d'une société proposant les services de taxis-scooters. Cette demande a été transmise au cabinet Grouwels, en charge de la question des taxis qui examinera cette nouvelle proposition.

La prochaine réunion fixée au mercredi 08.12.2010 à 14h (à confirmer)